

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 14 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 19 février 2013 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile

NOR : DEVA1522768A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu le code de l'aviation civile, notamment son article D.424-3;
Vu le code des transports;
Vu l'arrêté du 19 février 2013 portant nomination au conseil médical de l'aéronautique civile,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des membres du conseil médical de l'aéronautique civile fixée par l'arrêté du 19 février 2013 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

Le docteur Éric DARRÉ est nommé membre du conseil médical de l'aéronautique civile, sur proposition du ministre de la défense, en remplacement du docteur Claude PIERRE.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 octobre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de l'aviation civile,
P. GANDIL